

POUR UN COEUR CRÉATIF EN SANTÉ

Mémoire pour un milieu des arts viable

Présenté par un rassemblement d'associations disciplinaires
du secteur des arts

Déposé dans le cadre de la consultation publique du projet de
Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030

Novembre 2024

LISTES DES COSIGNATAIRES

ASSOCIATION DES CINÉMAS PARALLÈLES DU QUÉBEC

CONSEIL DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC

CONSEIL QUÉBÉCOIS DE LA MUSIQUE

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE

EN PISTE, REGROUPEMENT NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE

REGROUPEMENT DES ARTS DE RUE DU QUÉBEC

REGROUPEMENT DES ARTISTES EN ARTS VISUELS DU QUÉBEC

REGROUPEMENT DE PAIRS DES ARTS INDÉPENDANTS DE RECHERCHE ET
D'EXPÉRIMENTATION - REPAIRE

REGROUPEMENT DES CENTRES D'ARTISTES AUTOGÉRÉS DU QUÉBEC

REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DE LA DANSE

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES PÉRIODIQUES CULTURELS QUÉBÉCOIS

UNION DES ÉCRIVAINES ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

SOMMAIRE

LISTES DES COSIGNATAIRES	2
QUI NOUS SOMMES, CE QUE NOUS FAISONS ET CE À QUOI NOUS CROYONS	4
I. UN COEUR CRÉATIF MALADE	5
II. LA RÉPONSE DE LA VILLE DE MONTRÉAL	11
III. POUR UN CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL FORT	14
Le Conseil des arts de Montréal : une structure pensée par et pour notre milieu	14
Des moyens limités face à des besoins toujours plus nombreux	16
IV. CONCLUSION	25
PRINCIPALES REVENDICATIONS	26

QUI NOUS SOMMES, CE QUE NOUS FAISONS ET CE À QUOI NOUS CROYONS

Avec ce mémoire, le milieu des arts, par l'intermédiaire des organismes de représentation cosignataires, affirme son engagement dans la construction d'une culture vivante, inclusive, embrassant l'ensemble de la diversité des citoyen·nes montréalais·es qu'elle dessert et dans laquelle elle puise sa force. Ce mémoire vise à interpeller les élu·es montréalais·es de la réalité que vit la majeure partie du milieu culturel et à les enjoindre à agir en conséquence.

Notre regroupement rassemble une pluralité de professionnel·les œuvrant au sein de différents secteurs : théâtre, danse, musique, cirque, cinéma, arts visuels, arts numériques, métiers d'art, muséologie, littérature. **L'ensemble des forces vives constituant la chaîne valeur - formation, recherche, création, production, diffusion, médiation, valorisation - y est représenté**, qu'il s'agisse d'artistes, de technicien·nes, de travailleur·euses culturel·les, de diffuseurs, de formateur·rices ou de médiateur·rices. Tous·tes sont engagé·es à partager leur art, leurs rêves, leurs visions du monde avec les citoyen·nes de Montréal, quelle que soit leur origine, leur âge, leur genre ou leurs croyances et à faire rayonner notre ville grâce à leurs créations.

Nous sommes donc une partie importante du cœur créatif de Montréal, de ce cœur qui bat dans chaque quartier, qui fait vibrer et rayonner notre métropole à l'échelle nationale et internationale et dont il est question tout au long du *Projet de Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030*¹.

À ce titre, nous avons la légitimité de faire entendre nos revendications communes à travers ce mémoire pour les 21 000 artistes et 91 000 travailleur·euses culturel·les que comptent Montréal², soit près de la moitié de la main-d'œuvre culturelle québécoise. Nous avons espoir que les élu·es montréalais·es les entendront. D'autres revendications seront adressées par les membres cosignataires, individuellement, en fonction des besoins de leur milieu respectif.

¹ Ville de Montréal (septembre 2024). Document de consultation publique - Projet de Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030.

² Hils Strategies (2024). *Un profil statistique des 20 900 artistes professionnel·le·s de l'île de Montréal*. <https://regardsstatistiques.substack.com/p/montreal-20900-artistes-professionnels>

Ces problématiques dérivent de multiples facteurs que le palier municipal ne peut à lui seul résoudre. Néanmoins, nous croyons fermement en sa capacité d'action notamment à travers sa principale structure de soutien du secteur culturel, le Conseil des arts de Montréal (CAM).

L'approche retenue par ce projet de Politique culturelle visant à faire de la culture l'un des piliers d'une ville qui a à cœur le bien-être de ses citoyen·nes nous paraît pertinente. Il n'en demeure pas moins que cette vision mérite d'être **accompagnée d'actions à la hauteur de ses ambitions** pour soutenir son secteur des arts et de la culture.

Dans cette optique, et après être revenu·es sur les principaux enjeux auxquels fait face notre milieu (chapitre I), nous concentrerons principalement à commenter et à bonifier la troisième orientation (chapitre II) qui s'articule autour du soutien à l'écosystème culturel montréalais, puis à soutenir notre principal partenaire : le Conseil des arts de Montréal (chapitre III).

I. UN COEUR CRÉATIF MALADE

En reconnaissant que les constats et les défis du secteur culturel présentés en pages 17 et 18 du projet de Politique de développement culturel sont un condensé statistique de la réalité que vit notre milieu, nous souhaitons néanmoins affiner ce portrait afin que soient apportées par la suite des solutions à ces défis que les artistes et travailleur·euses culturel·les rencontrent.

Au cours de la pandémie de COVID-19, le secteur culturel a dû faire face à un **exode de ses ressources humaines** : dans l'ensemble de la province, plus de 23 000 personnes (dont près de 80 % de femmes) ont quitté le secteur culturel entre 2019 et 2021³. Si cette dynamique semble s'être atténuée depuis la réouverture complète du secteur au public, des causes enracinées bien avant la pandémie peuvent expliquer ce mouvement.

Gagnant moitié moins que l'ensemble de la population active montréalaise (17 k\$ contre 35 k\$) alors qu'elles et ils sont globalement plus scolarisé·es⁴, les artistes

³ Le Devoir (2024). *Le secteur culturel face à la pénurie de main-d'œuvre*.

<https://www.ledevoir.com/culture/786072/travail-le-secteur-culturel-face-a-la-penurie-de-main-d-oeuvre>

⁴ Conseil des arts de Montréal (2024). *Profil statistique des artistes de Montréal en 2021*.

<https://www.artsmontreal.org/actualites/publication-profil-statistique-artistes-2021/>

professionnel·les, sont aussi soumis·es à une précarité aiguë et constante. Un **filet social mal adapté à la pluralité des réalités du milieu** a montré toute la fragilité à laquelle sont exposé·es bon nombre d'artistes, d'artisan·es, technicien·nes et travailleur·euses de notre milieu.

À Montréal, cette fragilité financière se double de **problèmes d'abordabilité et de pénurie de logements et d'espaces de travail** pour les artistes et les travailleur·euses culturel·les. Si travailler dans ce secteur n'est déjà pas synonyme d'abondance financière, **pouvoir en vivre, se loger, accéder à des espaces de création artistique à Montréal devient tout simplement une équation de plus en plus difficile à résoudre**. Trois principales raisons expliquent que des artistes quittent Montréal⁵ :

1. Un coût de la vie trop élevé
2. Des aides financières inadéquates
3. Un accès trop restreint à des espaces créatifs ou de répétition abordables

Si le coût de la vie trop élevé peut abolir la capacité de créer entraînant, dès lors, une renonciation à la pratique artistique, le manque d'accès à des espaces artistiques impacte directement une œuvre artistique en termes de qualité, d'esthétique ou de taille.

Sur la question hautement sensible de l'accessibilité à des espaces de création et de répétition, nous appuyons la revendication de Culture Montréal recommandant à la Ville de Montréal **d'appliquer un taux de taxe foncière réduit pour les espaces de création** permettant ainsi de pérenniser les espaces de création, facilitant ainsi la rétention des artistes à Montréal.

Montréal voit donc certain·es de ces artistes quitter la ville et déménager en milieu rural ou dans des villes de plus petites tailles où le coût de la vie est moins élevé et où il est moins onéreux de trouver des espaces de création. Car, parallèlement, des villes comme Longueuil ou Laval augmentent leurs investissements en culture⁶ et deviennent des acteurs importants du secteur des arts au Québec. La perte de ces populations d'artistes

⁵ Conseil des arts du Canada (2023). *Concentration des artistes au Canada*.
https://conseildesarts.ca/-/media/Files/CCA/Research/2023/11/Rapport-Concentration_des_artistes_au_Canada.pdf

⁶ Le Devoir (2024). *Laval rattrape son retard en infrastructures culturelles*.
<https://www.ledevoir.com/culture/819990/laval-rattrape-retard-infrastructures-culturelles>

qui permettent pourtant la revitalisation de quartiers en difficulté⁷ est préjudiciable à Montréal, à son attractivité et la qualité de vie des citoyen·nes.

Longtemps, Montréal a été le refuge des artistes venu.es de tous horizons étant donné le niveau de vie dont ils-elles pouvaient jouir en dépit de leurs maigres revenus. La question de la capacité à attirer des populations d'artistes, à innover dans le milieu artistique et à rayonner en tant que métropole culturelle se pose donc sérieusement maintenant. **Montréal, qui compte la moitié des artistes de la province et 10% des artistes au pays⁸, peut-elle, dans ce contexte, continuer à être cette terre de création reconnue ?**

L'exode vient alimenter la **pénurie de main-d'œuvre** à laquelle faisait déjà face le secteur culturel avant la pandémie. D'innombrables talents et de précieuses expertises ont quitté le giron des arts et c'est l'ensemble du milieu qui en souffre. Les organismes culturels peinent à recruter et à former **retardant ou menaçant le développement des services qu'ils offrent aux acteurs du milieu⁹**. À l'inverse, les équipes existantes sont soumises à une **pression accrue : faire mieux et plus avec autant et même moins¹⁰**. Cette situation exacerbe un épuisement chronique, débouchant sur des problèmes de santé mentale et physique, un absentéisme accru et finalement un roulement de personnel qui perpétue ce cercle vicieux.

Deux ans après la levée complète des restrictions sociales liées à la pandémie de COVID-19, force est de constater que le secteur culturel ne s'est pas complètement remis de ce choc. Avec les **changements des habitudes de fréquentation culturelles, la pression inflationniste qui pèse sur le pouvoir d'achat des ménages, les dynamiques socioculturelles héritées de la pandémie de COVID-19 comme le télétravail¹¹ ou face au vieillissement de la population, les publics des arts vivants tendent à moins se renouveler et à ralentir leur consommation de spectacles en salle¹²**.

⁷Dambre-Sauvage, L., Klein, J.-L. & Tremblay, D.-G. (2023). *Communs culturels et revitalisation territoriale : le cas du quartier Saint-Michel à Montréal*. Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles.

<https://www.erudit.org/fr/revues/riatps/2023-n23-riatps09016/1108572ar.pdf>

⁸ Hill Strategies (2023). *Plus de 200 000 artistes au Canada*.

<https://regardsstatistiques.substack.com/p/200000-artistes-au-canada-en-2021>

⁹ Compétence Culture (2023). *Plan d'action pour les ressources humaines en culture 2023-2028*.

<https://competenceculture.ca/wp-content/uploads/sites/2/2023/03/plan-daction-rh-17mars.pdf>

¹⁰ Voir partie sur la baisse du financement public page suivante.

¹¹ Saire, Pierre-Olivier (dir.), Morad Jeldi, George Krump, Rosaire Garon, Martin Tétu et Sophie Dubois Paradis (2024) *Étude des publics des arts de la scène au Québec – Seconde édition*, étude réalisée par DAIGLE/SAIRE pour le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène (GTFAS).

¹² *Ibid.*

Ce ralentissement vient miner des modèles économiques précaires avec des revenus autonomes en baisse ou en stagnation alors que les dépenses de fonctionnement ont explosé avec l'inflation. Le milieu se mobilise, fait au mieux pour s'adapter en repensant ses pratiques afin de renforcer ses liens avec les spectateur·rices : formes artistiques en évolution, horaires adaptés aux différents publics, renforcement des pratiques de médiation culturelle, lieux de diffusion inédits, etc.

Si les initiatives ne manquent pas, le financement public pour soutenir ces actions, lui, se contracte depuis la fin de la pandémie. Au Québec, les aides directes ou indirectes - notamment du fédéral et du provincial - pour le secteur des arts et de la culture sont estimées à 2 G\$¹³ pendant la pandémie (prestation canadienne d'urgence, subvention salariale d'urgence du Canada, fonds d'aide du ministère de la Culture et des Communications, mesure de soutien à la diffusion de spectacles québécois, etc.). Ces aides extraordinaires par leur portée et leurs montants ont permis au milieu des arts de traverser la pandémie en limitant les dégâts. Notons qu'il aura fallu cette crise pour que les pouvoirs publics reconnaissent non seulement la place centrale des arts dans nos vies, mais qu'ils accompagnent cette vision par des mesures financières fortes.

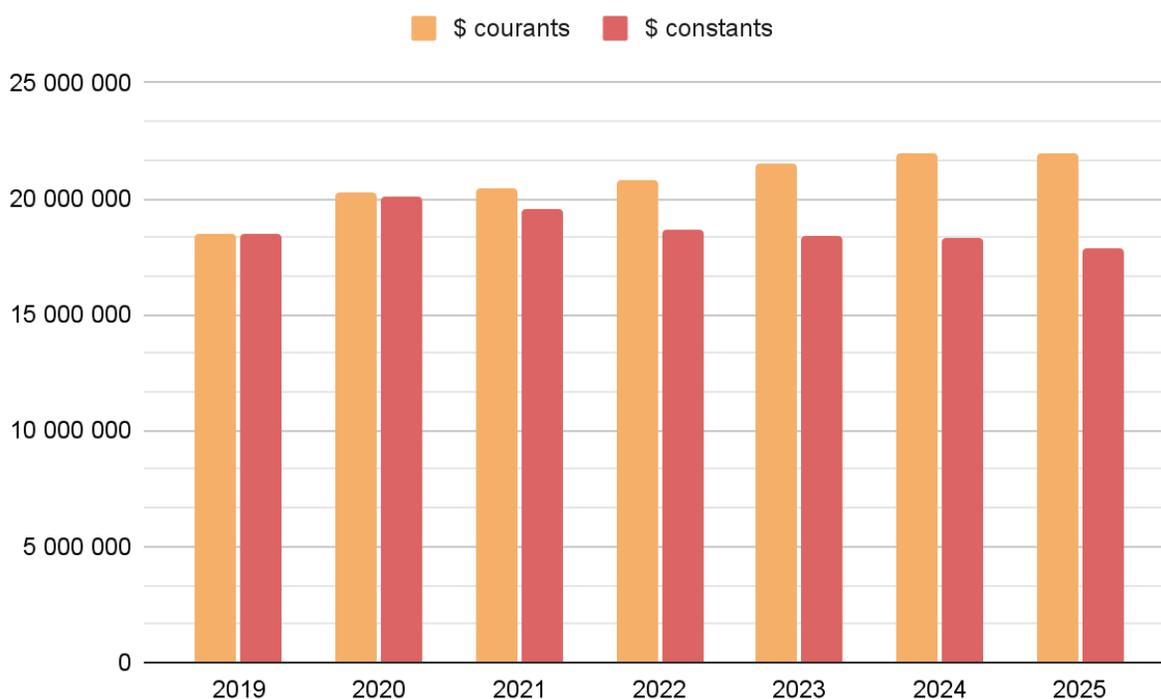
Ce soutien clair et massif a été progressivement retiré alors que plusieurs effets de la pandémie sont encore perceptibles tels que le difficile retour du public en salle, l'inflation ou les enjeux de main d'œuvre. Depuis quelques années, le gouvernement provincial ampute le budget du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) : de 185 M\$ en 2022-2023, il est passé à 172 M\$ en 2023-2024 et tombera à 160 M\$ pour 2024-2025¹⁴ puisqu'une partie de ces fonds est constituée de crédits temporaires. Les crédits octroyés au soutien à la mission n'ont augmenté que de 4 % depuis 2019 tandis que l'inflation s'est envolée de plus de 18 %¹⁵. Par ailleurs, selon les calculs effectués l'été dernier par les membres du Front commun, il est évalué qu'entre 2022 et 2024, le soutien moyen offert aux organismes soutenus à la programmation spécifique du CALQ a diminué de 35 % alors que nous sommes confrontés à un recul de la pratique artistique.

¹³ Compétence Culture (2023). *Plan d'action pour les ressources humaines en culture 2023-2028*
<https://competenceculture.ca/wp-content/uploads/sites/2/2023/03/plan-daction-rh-17mars.pdf>

¹⁴ Front commun pour les arts (2024). *Site internet*.
<https://frontcommunpourlesarts.ca/>

¹⁵ Banque du Canada, consulté le 8 novembre 2024.
<https://www.banqueducanada.ca/taux/renseignements-complementaires/feuille-de-calcul-de-linflation/>

À Montréal, le budget du Conseil des arts de Montréal est gelé pour 2025 (graphique 1) - une première depuis 2007 - tandis que l'inflation approchera les 3 % en 2024¹⁶. À l'inverse du CALQ et du Conseil des arts du Canada (CAC) qui ont tous deux reçu des enveloppes extraordinaires conséquentes pour soutenir leurs milieux pendant la pandémie, le CAM n'a vu son budget que légèrement croître sur cette période (+0,9 % en 2021, +2 % en 2022, +3,2 % en 2023, +2% en 2024). Ces hausses sont toutes sous le niveau de l'inflation : le budget du CAM a donc, de facto, perdu en valeur par rapport à 2019 lorsqu'on regarde les données en dollars constants.



Graphique 1 - Budget du Conseil des arts de Montréal exprimé en dollars courants et constants de 2019 entre 2019 et 2025¹⁷

Ce désengagement financier tant au niveau fédéral, provincial que municipal a déjà des conséquences dramatiques et alimente la précarisation de notre milieu. Il est, au mieux paradoxal, au pire incohérent, de vouloir, tant au niveau provincial qu'à Montréal, ériger la culture comme l'un des piliers de notre identité, en faire le socle du vivre-ensemble

¹⁶Conseil des arts de Montréal. Site internet.

<https://www.artsmontreal.org/budgets/>

¹⁷ Pour calculer l'indice des prix à la consommation de 2024 et 2025, des projections d'inflation au Québec de 2,8 % pour 2024 et de 2,0 % pour 2025 ont été utilisées.

et d'une meilleure qualité de vie sans accorder à celles et ceux qui la créent les moyens nécessaires pour vivre de leur art.

Il est par exemple demandé aux lieux de diffusion ou aux compagnies d'**accroître leur palette de services aux artistes et à la population** (ex : exigences en matière d'écoresponsabilité, mise sur pied d'actions visant à une meilleure inclusion, équité et diversité, développement de programmes de médiation culturelle vis-à-vis des communautés, soutien accru à la relève, etc.) **sans pour autant que les sommes allouées au soutien à la mission ne suivent la cadence**. Ainsi, plusieurs diffuseurs doivent faire des choix entre le déploiement de leur mission artistique et l'entretien des lieux dont ils sont les dépositaires. Des équations insolubles qui ont déjà entraîné la fermeture de lieux de création comme des ateliers d'artistes incapables de faire face à l'explosion des loyers.

Plus insidieusement, c'est la **capacité des organismes culturels à poursuivre leur mission qui est en jeu** avec une baisse des activités artistiques, de médiation et de développement des publics, une dégradation des infrastructures culturelles, une moindre prise de risque artistique, un moindre soutien des artistes de la relève et une perte de rayonnement et d'attractivité de Montréal comme métropole culturelle au niveau national et international au profit d'autres économies et d'autres formes de loisirs.

PRINCIPAUX ENJEUX DU MILIEU CULTUREL MONTRÉALAIS

- Capacité à vivre de son art, à faire face aux dépenses de base, accéder à un logement décent et à des espaces artistiques.
- Capacité à générer ou à accéder à des ressources adéquates et suffisantes pour pratiquer son art/métier dans des conditions minimalement décentes.
- Possibilité de recruter et retenir la main d'œuvre.
- Capacité à adapter ses pratiques au nouveau contexte post-pandémique.

Ces obstacles auxquels fait face notre milieu ne doivent pas occulter des défis majeurs tout aussi importants pour le développement des arts et de la culture à Montréal dont certains sont expressément nommés dans le projet de Politique de développement culturel : **représentation de la diversité montréalaise au sein du milieu culturel, visibilité et rayonnement de l'offre culturelle locale face aux grandes plateformes numériques, meilleure cohabitation entre les lieux de création, de production et de diffusion et les résidents, adaptation du milieu culturel face à l'urgence climatique, etc.**

II. LA RÉPONSE DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Par l'intermédiaire de son projet de Politique de développement culturel, quelles réponses la Ville de Montréal compte-t-elle apporter à tous ces obstacles ? Comment la Ville décide-t-elle d'agir en faveur d'une amélioration des conditions de vie et de pratique des artistes et des travailleur·euses de la culture sur son territoire, c'est-à-dire de plus de 110 000 de ses citoyen·nes ? Comment Montréal souhaite-elle faire perdurer et accroître son rayonnement, demeurant ainsi cette grande métropole francophone reconnue pour sa signature et sa vitalité culturelle ?

Tout d'abord, concernant votre vision orientée vers les citoyen·nes (amélioration de la qualité de vie, contribution au bien-être, renforcement du vivre-ensemble)¹⁸, nous voulons vous mettre en garde sur le fait que les arts et la culture ne peuvent être qu'un moyen en vue d'une fin. Ainsi, si la conséquence heureuse de la production artistique est d'améliorer la qualité de vie des citoyen·nes, elle n'en est pas la pulsion de départ.

Le soutien et le développement d'un milieu des arts vivant et en santé doit aussi faire partie de la vision municipale. **Se concentrer sur la demande (les citoyen·nes), sa façon d'apprécier et d'accéder à la culture ne peut se faire sans valoriser l'offre (le secteur culturel) et les travailleur·euses qui la crée.**

Comment parler d'amélioration de la qualité de vie des citoyen·nes alors que beaucoup de nos artistes, des citoyen·nes à part entière, font face à des choix déchirants concernant leur vie professionnelle, leur vie personnelle et rejoignent ceux et celles qui vivent sous le seuil de la pauvreté ?¹⁹ Comment les arts et la culture peuvent-ils être des « vecteurs de changement et de développement pour Montréal » quand certains artistes et organismes culturels luttent pour survivre ?

¹⁸ Précité note 1, p. 19.

¹⁹ *Ibid.*, p. 16.

Revendication 1

Nous demandons donc à ce que l'amélioration des conditions de pratique et de vie des artistes et des travailleur·euses culturel·les fasse partie de la Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030 et que cet objectif soit mentionné et accompagné d'actions concrètes.

Ainsi, selon notre point de vue, l'orientation 3 - *Une ville partenaire de son cœur créatif* composée de trois objectifs (10. Simplifier l'accès aux ressources et au financement - 11. Encourager la mise en commun des expertises et des ressources - 12. Être un diffuseur exemplaire)²⁰ nous paraît peu ambitieuse pour répondre aux intentions pourtant mentionnées « d'avoir une communauté créative forte et représentative, qui vit et travaille à Montréal, ancrée dans son milieu. Parce qu'elle est essentielle à la vitalité culturelle, la Ville fait tout en son pouvoir pour en favoriser le développement » (p.40). Les mesures proposées paraissent davantage être des pansements que des mesures correctives pour changer cette culture de production/diffusion à « rabais » à laquelle s'astreint notre milieu.

Nous espérons toutefois que l'objectif 10. *Simplifier l'accès aux ressources et au financement* permettra de proposer aux artistes et organismes demandeurs un accès aux financements municipaux plus clair, centralisé et harmonisé entre les différents arrondissements et instances municipales. Cet objectif est louable en ce sens qu'il permettra potentiellement la découvrabilité des programmes de soutien en limitant la dispersion, d'éliminer les obstacles à l'accès aux fonds et de réduire le temps nécessaire pour faire des demandes de subvention et des redditions de compte. Cependant, l'action proposée « d'accompagnement des artistes et repérage de nouvelles clientèles artistiques qui n'ont pas encore accès aux ressources et au financement (CAM) » nous apparaît irréaliste étant donné les budgets actuels du CAM. En effet, elle ne pourrait que amoindrir les subventions déjà offertes et ainsi dégrader les conditions de travail d'artistes déjà établis²¹.

²⁰ Précité, note 1, p. 40 et suivantes.

²¹ Voir partie 3.

C'est pourquoi nous demandons non seulement une simplification de l'accès aux ressources et au financement, mais également une bonification importante de ce financement. Nous y reviendrons.

L'objectif 11. *Encourager la mise en commun des expertises et des ressources* vise à favoriser les projets de mutualisation au sein du milieu culturel : « La Ville mobilisera les parties prenantes et exercera un leadership dans la concertation, en identifiant les rôles dans un souci de complémentarité, d'échange d'expertises, d'amélioration des façons de faire et de mise en œuvre partagée des stratégies »²². Or, l'émergence de ce type de projets de mutualisation tel que Scène Pro de RIDEAU²³ ou la refonte de la plateforme La Vitrine²⁴, exige aussi un appui financier pour voir le jour que le projet de Politique culturelle omet de préciser. Là encore, cette aide serait logiquement octroyée par le CAM pour qu'il bonifie son soutien à ces initiatives, mais surtout qu'il augmente le soutien au fonctionnement des organismes qui les portent[eront]. En effet, pour être viables sur le long-terme, ces initiatives ne peuvent pas seulement être soutenues par des enveloppes exceptionnelles avant et pendant leur développement. Un appui conséquent après leur lancement, sur le long terme, est aussi nécessaire.

Nous ne pouvons qu'accueillir favorablement l'objectif 12. *Être un diffuseur exemplaire* selon lequel la Ville vise à la fois à une meilleure représentativité de la diversité montréalaise, une amélioration des conditions de pratiques artistiques et d'accueil dans les lieux de diffusion municipaux, une amélioration de la rémunération des artistes, technicien·nes et travailleur·euses de la culture en conformité avec les standards proposés par les associations professionnelles et un meilleur soutien aux artistes émergents²⁵.

Toutefois, cette volonté d'exemplarité ne peut pas faire l'économie d'un soutien financier lui aussi exemplaire au secteur des arts. Comment la Ville peut-elle vouloir être un diffuseur exemplaire auprès de ses citoyen·nes sans prioriser un investissement financier qui permettrait d'améliorer les conditions de vie et de travail des artistes montréalais·es ? Comment la Ville va-t-elle s'assurer que les artistes qu'elle abrite et qu'elle programme

²² Précité note 1, p. 42.

²³ Plateforme numérique visant à faciliter la coordination du secteur des arts de la scène autour de la donnée d'offre de spectacles.

²⁴ La nouvelle plateforme La Vitrine connecte les publics à leur sortie culturelle idéale, selon leurs goûts, leur envie du moment et leur localisation géographique, parmi l'offre culturelle à l'échelle du Québec.

²⁵ Précité note 1, p. 43-44.

vivent et travaillent dans des conditions décentes tout au long de l'année et pas seulement lorsqu'elle les diffuse ?

L'augmentation proposée du budget des Maisons de la Culture pour permettre de meilleures rémunérations et de meilleures conditions de diffusion est un premier pas, mais comment s'assurer que les artistes et les interprètes diffusé-es sont justement rémunéré-es depuis les premières étapes de création de leurs œuvres ?

Si nous approuvons les lignes directrices de ce projet de Politique culturelle municipale puisqu'il réaffirme le rôle central des arts et de la culture à la qualité de vie des citoyen·nes, **nous doutons que les objectifs proposés dans l'orientation 3 puissent s'attaquer frontalement aux défis auxquels fait face notre milieu sans aide financière additionnelle et substantielle**, notamment pour le principal outil de soutien du milieu culturel au niveau municipal, le CAM.

III. POUR UN CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL FORT

Considérant la vision proposée et l'approche retenue dans le projet de Politique de développement culturel, nous estimons que le CAM est l'organisme au niveau municipal le plus à même de répondre aux enjeux que rencontre le cœur créatif de Montréal.

D'autres instances municipales et paramunicipales fournissent une aide essentielle à notre milieu comme le Service de la Culture de Montréal dont la perspective est axée principalement sur les citoyen·nes en priorisant l'accès à la culture pour tous. Toutefois, **la mission, la structure organisationnelle et le modèle de gouvernance du CAM en font l'outil de prédilection pour assurer, en collaboration avec ces autres organismes, le soutien du milieu culturel au niveau montréalais.**

Ce rôle majeur que joue le CAM est reconnu dans le préambule du projet de Politique de développement culturel. Nous souhaitons à la fois renforcer son importance aux yeux des décideur·euses, rappeler **notre attachement et notre confiance vis-à-vis du CAM pour le développement de notre milieu**, et aussi faire part de **notre vive inquiétude quant au gel du budget du CAM pour l'année 2025**, première année de la mise en place de la politique culturelle 2025-2030.

Le Conseil des arts de Montréal : une structure pensée par et pour notre milieu

Plus ancien conseil des arts au Canada, le CAM a reçu de la Ville de Montréal lors de sa création en 1956 le mandat **d’accompagner et de soutenir le milieu culturel professionnel de Montréal** grâce à ses expertises, ses initiatives et ses programmes.

Le milieu culturel est attaché à **l’éthique du CAM garanti par le processus d’évaluation et réalisé par ses jurys de pairs**. Les dix comités d’évaluation du CAM sont composés d’artistes professionnel·les et de travailleur·euses de la culture particulièrement au fait des enjeux de notre milieu dont elles et ils font partie. Ces spécialistes disciplinaires sont les garants d’un processus clair et éprouvé de redistribution des fonds publics auprès des artistes et des organismes demandeurs.

Bien que tout processus soit perfectible, ce fonctionnement collégial et itératif, fondé sur la pluralité des expériences, des pratiques, des expertises et une connaissance fine des réalités du milieu permet de favoriser **l’atteinte de hauts standards d’exigence artistique, une meilleure impartialité, une indépendance politique ainsi qu’une redistribution des enveloppes allouées au soutien du milieu plus représentative de ses besoins** auquel aucun autre organisme municipal ne peut prétendre.

Avec un conseil d’administration et des comités d’évaluation composés respectivement de **35% et 41% de membres de la diversité et de l’autochtonie²⁶** (et issu·es pour la plupart du milieu culturel dans son sens large : artistes, travailleur·euses culturel·les, chercheur·euses, professeur·es, etc.), les instances décisionnelles du CAM reflètent la richesse culturelle de Montréal. Le **leadership du CAM en matière d’équité et de diversité** est reconnu au sein du milieu culturel montréalais. Il s’exprime non seulement par la **mise en place de mesures d’inclusion audacieuses** au sein de ses structures de gouvernance comme la création d’un comité d’évaluation des arts autochtones, mais aussi par **des gestes financiers concrets** : 20 % des subventions versées en 2023 par le CAM²⁷ l’ont été auprès de clientèles jugées prioritaires (dont à des artistes autochtones et dit·es de la diversité).

²⁶ Conseil des arts de Montréal (2024). *Rapport annuel 2023. Faits saillants*.
<https://www.artsmontreal.org/app/uploads/2024/06/faits-saillants-2023.pdf>

²⁷ *Ibid*

Le CAM accompagne les artistes et les organismes culturels montréalais tout au long de leur carrière et de leur développement. Ce suivi sur le long terme est gage d'une profonde compréhension de la réalité des artistes et des organismes soutenus. Elle est permise par des conseiller·ères culturel·les ancré·es dans les milieux disciplinaires qu'elles et ils accompagnent à temps plein. Ils et elles sont, par ailleurs, très présent·es dans les activités culturelles. Ces interlocuteur·trices sont des ressources précieuses pour maintenir un **lien de proximité avec les artistes** tout en enracinant leur pratique sur le territoire montréalais. L'expérience de ces conseiller·ères permet au CAM de développer une **connaissance profonde des enjeux transversaux de notre milieu, de mettre en place des initiatives ciblées** pour y répondre et de **faire entendre auprès des instances gouvernementales et de la société civile nos besoins**.

Au sein de l'écosystème artistique, le CAM joue également un **rôle essentiel de soutien aux artistes et organismes émergents et de la relève**, en ce sens que les programmes qui leur sont dédiés leur permettent de recevoir de premières aides que d'autres paliers gouvernementaux ne leur accordent pas encore. En 2023, 115 organismes ou artistes ont reçu une première aide financière tous paliers confondus, et cette aide est venue du CAM²⁸. Cette première reconnaissance institutionnelle leur donne plus facilement accès par la suite aux subventions des bailleurs de fonds provinciaux et fédéraux. Le CAM est ainsi parvenu à consacrer une attention particulière à l'émergence de talents, agissant comme un incubateur et permettant de régénérer l'offre artistique montréalaise.

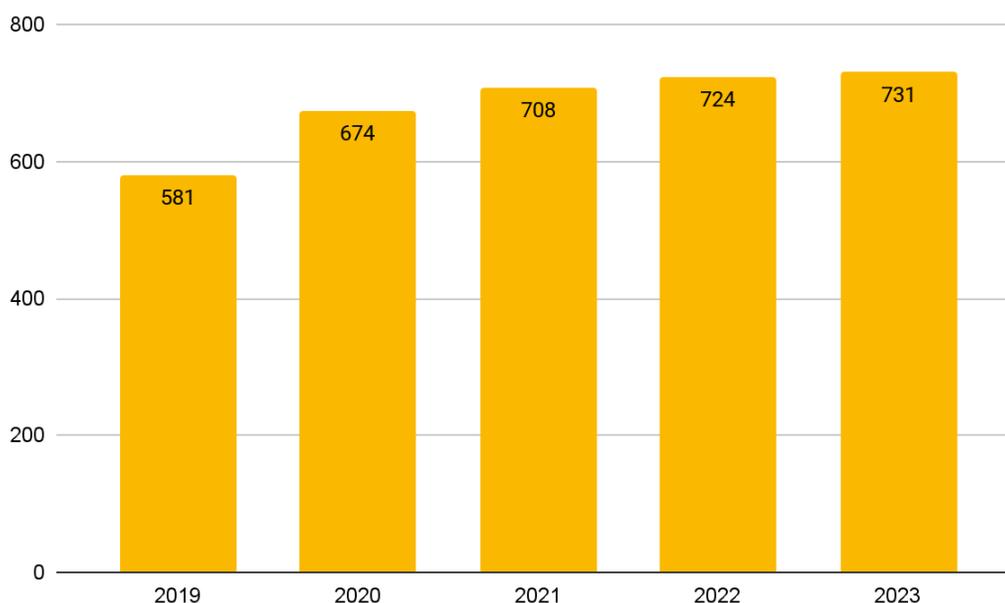
Des moyens limités face à des besoins toujours plus nombreux

Pour remplir sa mission, le CAM a reçu en 2023 une enveloppe de 21,5 M\$ de l'agglomération de Montréal (21,9 M\$ en 2024 et 2025). Sur ce montant, **90 % a été remis au milieu culturel montréalais à travers ses programmes de soutien**. En 2024, le soutien au fonctionnement quadriennal des organismes représente à lui seul 11 M\$ - soit 51 % du budget total du CAM - attribués à 343 organismes artistiques²⁹.

Tous programmes confondus, le nombre d'organismes et de collectifs subventionnés n'a cessé de croître entre 2019 et 2023, passant de 581 à 731, soit une **augmentation de 26 %** (graphique 2) tandis que sur la même période, **les demandes d'aide ont cru à un rythme beaucoup plus important** (tableau 1) : **+ 67 %**.

²⁸ *Ibid*

²⁹ Information obtenue par une demande d'accès à l'information adressée au Conseil des arts de Montréal en octobre 2024.



Graphique 2 - *Nombre d'organismes et de collectifs soutenus par le CAM entre 2019 et 2023*³⁰

Avec la survenance de la pandémie de COVID-19, 2020 marque une année de rupture avec une hausse inédite des demandes de subventions. Le nombre de demandes d'appui financier n'est cependant pas revenu à des niveaux pré-pandémiques. Cela illustre d'une part la fragilisation du milieu depuis la pandémie et d'autre part, le besoin d'adaptation à un nouveau contexte auquel fait face le secteur des arts.

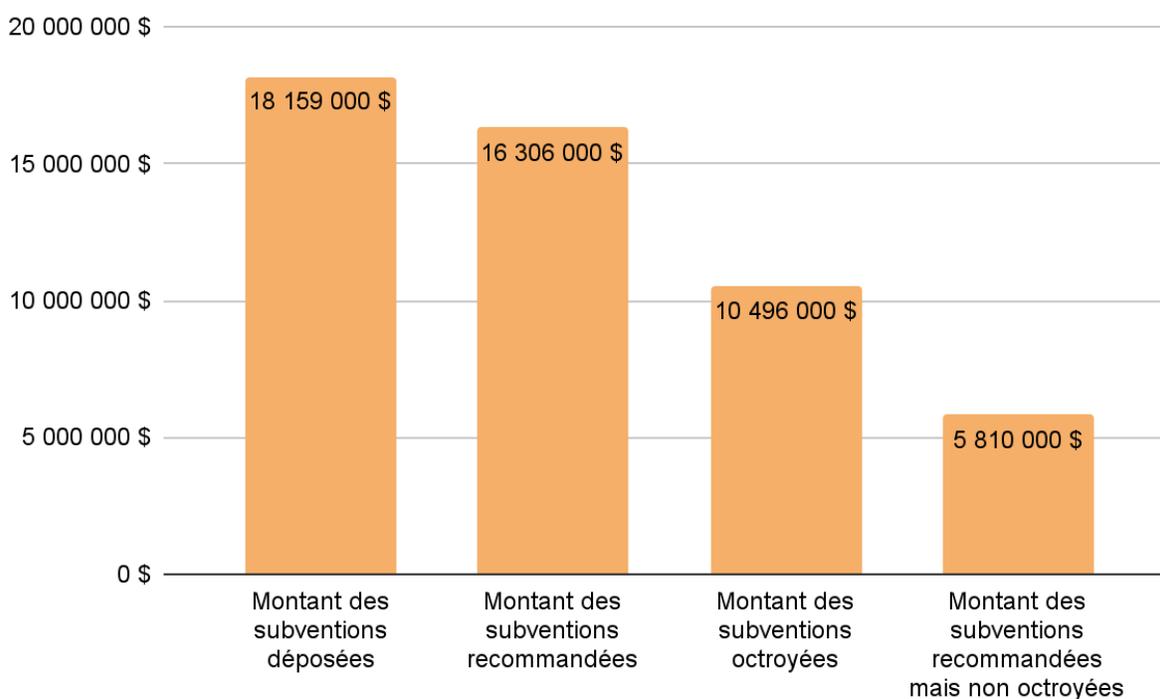
En conséquence, le nombre de demandes refusées augmente lui aussi, faute de moyens suffisants. Ainsi, en 2023, plus de 1 900 demandes d'aide financière ont été adressées au CAM et 57 % ont reçu une réponse positive, moins que l'année précédente (tableau 1).

	Demandes acceptées	Demandes refusées	Demandes totales	Taux d'acceptation
2019	610	532	1 142	53%
2020	1 038	826	1 864	56%
2021	1 036	669	1 705	61%
2022	1 072	655	1 727	62%
2023	1 094	810	1 904	57%

³⁰ *Ibid*

Tableau 1 - *Nombre de demandes de subventions acceptées et refusées par le CAM entre 2019 et 2023*

Une réponse positive n’assure pas que le montant demandé sera octroyé. Les graphiques 3 et 4 indiquent les écarts entre les montants des subventions demandées, recommandées par les jurys de pairs sur la base de l’évaluation des dossiers et les montants finalement octroyés par le CAM selon les budgets disponibles. Ces montants concernent deux des principaux programmes d’aide financière aux organismes : l’aide au fonctionnement quadriennal³¹ et l’aide aux projets³².



Graphique 3 - *Bilan financier de l’aide financière au fonctionnement quadriennal du CAM pour 2024*³³

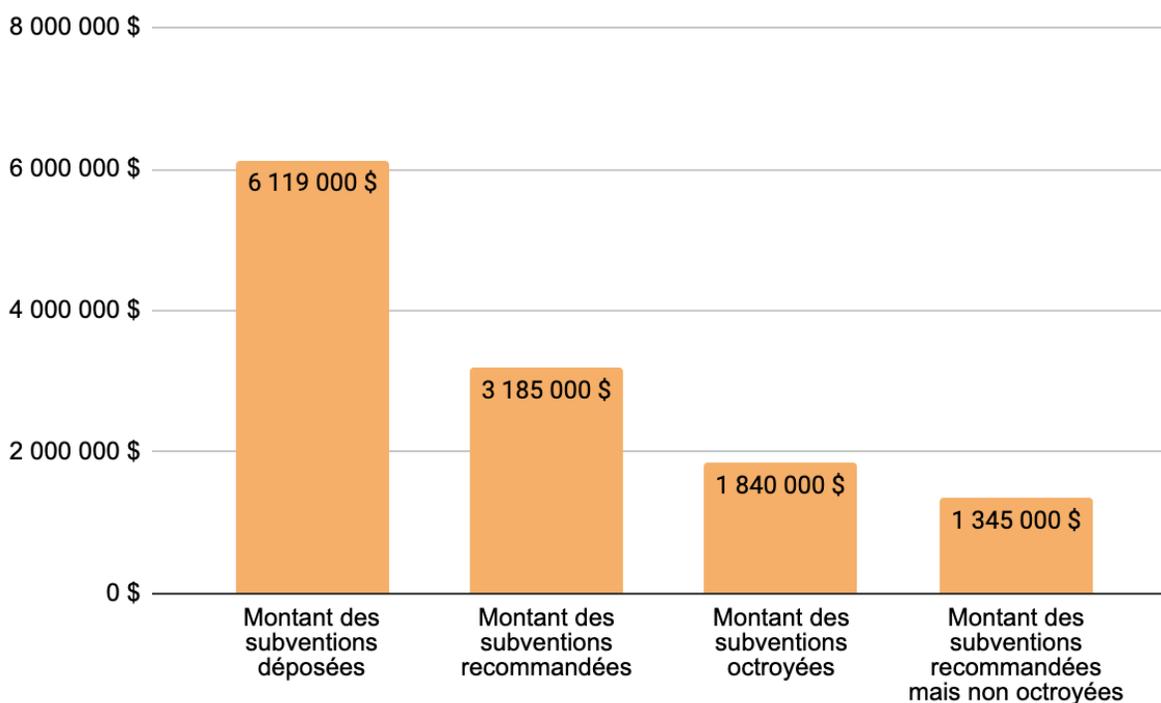
³¹ En appuyant financièrement différents organismes artistiques sur une base récurrente pour quatre années, ce programme leur offre une stabilité et un soutien dans l’accomplissement de leur mandat. <https://www.artsmontreal.org/aides/programmes/soutien-au-fonctionnement-quadriennal/>

³² Ce programme vise à soutenir financièrement les projets ponctuels qui contribuent au développement des activités artistiques d’un organisme, dans tous les domaines artistiques et à toutes les étapes de ceux-ci. <https://www.artsmontreal.org/aides/programmes/aide-projets-organismes/>

³³ Présentation annuelle du Conseil des arts de Montréal aux regroupements et associations professionnelles le 5 septembre 2024.

Concernant le soutien quadriennal, 64 % des sommes recommandées par les jurys de pairs après évaluation ont pu être octroyées aux organismes demandeurs par manque de moyens.

Face à ce chiffre qui peut paraître élevé, il est important de préciser ici que les dossiers reçus concernent des organismes déjà établis et sont basés sur des budgets détaillés où l'utilisation de chaque dollar est judicieusement argumentée. Avec le sous-financement chronique des arts, notre milieu est tristement habitué à présenter des demandes exemptes de superflu. Le montant de 5,8 M\$ recommandés par les jurys, mais non octroyés sur les 18,2 M\$ déposés est donc coupé dans des budgets essentiels au bon fonctionnement des organismes (ex : rémunérations, avantages sociaux, programmations artistiques, entretien des actifs immobiliers. etc). Ce manque réduit considérablement leur capacité à proposer aux artistes et aux travailleur·euses qu'ils emploient des conditions de travail « exemplaires ».

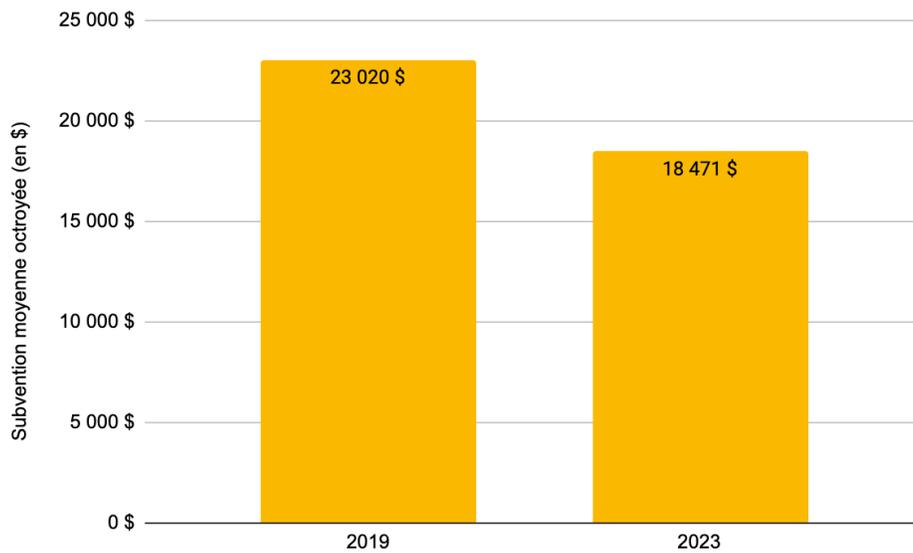


Graphique 4 - Bilan financier de l'aide financière aux projets pour les organismes culturels du CAM pour 2023³⁴

³⁴ Présentation annuelle du Conseil des arts de Montréal aux regroupements et associations professionnelles le 5 septembre 2024.

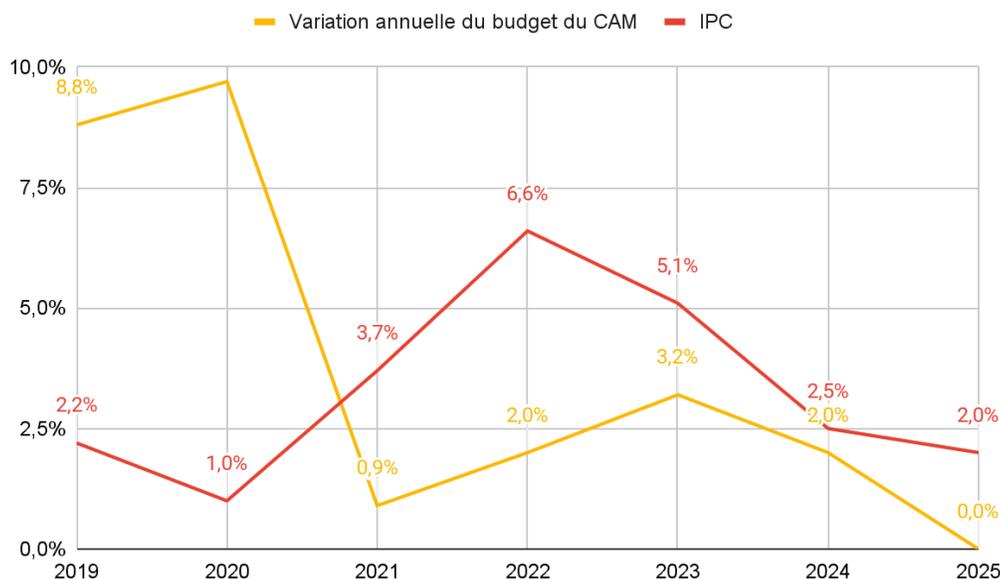
Concernant l'aide aux projets, **seulement 58 % des subventions recommandées par les jurys de pairs ont pu être octroyées**. 1,3 M\$, n'a pu être versé aux organismes qui en avaient fait la demande au CAM par manque de moyens.

La subvention moyenne octroyée aux organismes (hors soutien au fonctionnement) par le CAM est en baisse de 20 % entre 2019 et 2023 (graphique 5) tandis que sur cette même période, le coût de la vie a augmenté de plus de 16 %.



Graphique 5 - *Subvention moyenne octroyée par le CAM aux organismes et collectifs demandeurs (hors soutien au fonctionnement) en 2019 et 2023*

Le graphique 6 indique clairement que **depuis 2021, l'augmentation du budget annuel du CAM ne suit pas l'indice des prix à la consommation**. Depuis le rattrapage historique du budget du CAM à 20 M \$ en 2020 (engagement du premier mandat de Projet Montréal), les montants versés par Montréal au CAM sont de plus en plus aléatoires, malgré la pression inflationniste. Pire, 2025 sera la première année de gel du budget du CAM depuis 2007 tandis que, d'une part les demandes de subventions du milieu culturel montréalais augmentent et d'autre part, le CAM verra son périmètre d'intervention s'accroître dans le cadre de la politique de développement culturel.



Graphique 6 - Variations annuelles du budget du CAM et de l'indice des prix à la consommation (IPC) entre 2019 et 2025³⁵

Le gel - et en réalité la baisse en dollars constants - du budget du CAM nous déroute et s'explique d'autant plus mal au regard des nombreuses actions prévues au projet de Politique qui nécessiteront l'appui financier du CAM, notamment pour l'orientation 3 (une ville partenaire de son cœur créatif) et dont le CAM sera en charge pour les prochaines années :

- Subvention aux artistes en arts visuels et en métiers d'art (Objectif 5 - Consolider la présence des lieux de création et de diffusion sur le territoire)
- Accompagnement pour la mise sur pied de projets immobiliers culturels (Objectif 5 - Consolider la présence des lieux de création et de diffusion sur le territoire)
- Renouvellement du plan d'action pour le développement et la protection des ateliers d'artistes (Objectif 5 - Consolider la présence des lieux de création et de diffusion sur le territoire)
- Accompagnement des artistes et repérage de nouvelles clientèles artistiques qui n'ont pas encore accès aux ressources et au financement (Objectif 10 - Simplifier l'accès aux ressources et au financement)
- Poursuite du programme du CAM en Tournée qui permet la présentation et la circulation d'œuvres de qualité sur l'ensemble du territoire (Objectif 12 - Être un diffuseur exemplaire)

³⁵ Pour calculer l'indice des prix à la consommation de 2024 et 2025, des projections d'inflation au Québec de 2,8 % pour 2024 et de 2,0 % pour 2025 ont été utilisées.

- Soutien du CAM aux organismes artistiques qui s'orientent vers une transition écologique, outillent le secteur culturel sur le sujet, développent un projet intégrant de bonnes pratiques environnementales (Objectif 12 - Être un diffuseur exemplaire)
- Valorisation de la scène indépendante et émergente (Objectif 12 - Être un diffuseur exemplaire)

Face à l'augmentation des coûts de production, à la pénurie de main d'œuvre et d'espace de création, à l'explosion des loyers et des coûts d'entretien des espaces artistiques, aux besoins accrus d'aide financière pour faire face à la transition écologique, au besoin de soutenir de nouvelles clientèles artistiques peu ou pas soutenues par des instances gouvernementales, le statu quo financier qu'impose l'agglomération au CAM nous apparaît incohérent, voire insouciant.

Revendication 2

En pleine adéquation avec la vision, les principes et les orientations énoncées dans le projet de Politique de développement culturel de la Ville de Montréal;

Considérant les enjeux énoncés dans le document et ceux rappelés au chapitre 1 de ce mémoire, notamment la précarisation de notre milieu dont la pénurie de main d'œuvre est l'une des conséquences, le sous-financement public des arts et de la culture, le besoin de renouveler les liens avec les publics dans un contexte post-pandémique et l'effritement du rayonnement de Montréal à titre de métropole culturelle;

Considérant les programmes mis en place par le CAM, son expertise reconnue, son lien de proximité avec le milieu culturel montréalais, sa redistribution des allocations décidée par jurys de pairs, son soutien avéré pour la relève et les artistes en émergence, son leadership en termes de représentativité, d'équité et d'inclusion;

Considérant que les ajustements du budget du CAM sous le niveau de l'inflation depuis 2021 et son gel pour 2025 représentent une menace grave pour le cœur créatif de Montréal;

Considérant les demandes de fonds en augmentation réclamées par les clientèles du CAM et les orientations formulées par le projet de Politique de développement culturel de la Ville de Montréal et dont le CAM aura la responsabilité;

Nous réclamons que la contribution de l'agglomération montréalaise au budget du Conseil des arts de Montréal soit portée à 30 M\$ d'ici 2030 contre 21,9 M\$ en 2024 et 2025, soit une hausse annuelle moyenne d'environ 6,5 %³⁶.

Alors que le budget de fonctionnement en loisirs et culture représentait 10,3 % du budget total de la Ville de Montréal (6,76 G\$)³⁷, soit environ 696 M\$, cette hausse de 8,1 M\$ étalée sur 5 ans nous paraît plus que raisonnable et viable pour les finances municipales.

Pour comparaison, Toronto vient de lancer sa politique culturelle avec une augmentation significative (10 M\$) du budget du Conseil des arts de la ville qu'elle portera à 35 M\$ d'ici 2030³⁸. Cette hausse se fera graduellement avec cinq augmentations annuelles de 2 M\$. Cette annonce est un message fort dont la Ville de Montréal doit tenir compte : le lancement d'une politique culturelle ambitieuse ne peut se passer de gestes financiers à la hauteur des promesses annoncées.

Le budget du CAM est décidé d'année en année sans réelle ligne directrice. Ce faisant, le CAM souffre d'un manque de prévisibilité, ce qui lui est préjudiciable et le contraint à naviguer à vue sans pouvoir prévoir ses actions sur le moyen et long terme. Comment réhausser significativement le soutien à la mission des organismes montréalais sur quatre ans sans connaître la contribution de l'agglomération montréalaise l'année suivante ?

Revendication 3

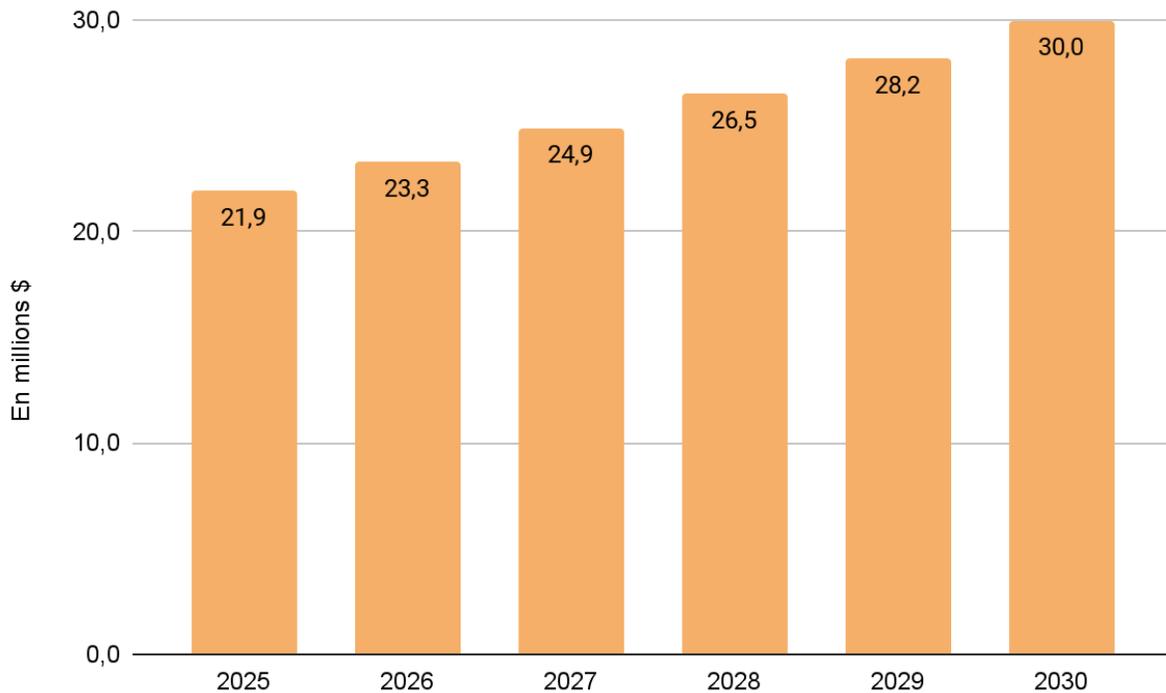
Nous demandons également à la Ville de Montréal davantage de prévisibilité pour le budget du CAM pour les années à venir.

³⁶ Soit une hausse réelle de 4 % par an avec une projection d'inflation annuelle de 2,5 % entre 2026 et 2030.

³⁷ Ville de Montréal (2024). Projet de Politique de développement culturel de Montréal.

³⁸ Radio Canada (2024). *Un plan sur 10 ans pour renforcer les arts et la culture à Toronto*.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2113118/plan-culture-decennie-economie-toronto>



Graphique 7 - Contribution recommandée de l'agglomération de Montréal au budget du CAM entre 2025 et 2030

Cette augmentation proposée de 6,5 %/an pour atteindre un budget de 30 M\$ en 2030 agit d'abord comme un rattrapage, mais aussi comme une marge de manœuvre pour mieux soutenir le milieu culturel dans sa transformation et pour inclure les actions prévues dans le projet de Politique de développement culturel.

De plus, en 2028 le CAM devra procéder à une nouvelle évaluation de son soutien quadriennal au fonctionnement. Face aux enjeux auxquels fait face notre milieu, nous ne pouvons concevoir une stagnation des subventions du CAM ou à des augmentations non indexées sur l'inflation comme cela a été le cas pour de nombreux organismes en 2024.

IV. CONCLUSION

À nos yeux, la manière la plus efficace à l'échelle municipale de soutenir le cœur créatif de Montréal (orientation 3) est de renforcer le pouvoir d'action du CAM par une bonification de son budget conséquente afin de :

- Améliorer les conditions de pratique et la rémunération des travailleur·euses culturel·les (objectif 12) grâce à un système de soutien adapté et géré directement par notre milieu;
- Appuyer les initiatives prises visant une meilleure représentativité et inclusion des artistes autochtones et dit·es de la diversité (engagement envers les peuples autochtones, principe directeur d'inclusion et d'équité) (objectif 10);
- Soutenir les actions structurantes pertinentes et viable sur le long terme visant à adapter et à transformer le milieu culturel dans un contexte postpandémique (objectif 11);
- Permettre aux artistes de créer et aux travailleur·euses culturel·les d'accompagner les artistes et de faire rayonner leur travail (orientation 4).

Si la « Politique de développement culturel offre un cadre pour façonner le développement et établir des priorités claires, au bénéfice de la population »³⁹, nous avons tenu à affirmer à travers ce mémoire que **cela ne pourra se faire sur le compte d'un secteur culturel montréalais mal en point et dont le soutien viserait à faire des artistes des prestataires de services au bénéfice du bien-être collectif.**

Au contraire, c'est seulement avec un milieu culturel en santé, **soutenu d'abord et avant tout pour sa capacité à créer** et à rendre tangible l'invisible, avec un milieu qui a les moyens de **prendre soin de ses artistes et de ses travailleur·euses** que Montréal pourra offrir à ses citoyen·nes une expérience artistique de qualité qui participe à leur épanouissement, renforce le tissu social de ses quartiers et consolide son rôle de grande métropole culturelle francophone.

Nous appelons donc à un rééquilibrage de la vision portée par ce projet de Politique de développement culturel **en faveur du milieu culturel montréalais** afin qu'elle ait bien à cœur **le bien-être de l'ensemble de ces citoyen·nes, incluant celui de ces 110 000 citoyen·nes, artistes et travailleur·euses culturel·les** qui font battre le cœur créatif de Montréal.

³⁹ Précité note 1, p. 3)

PRINCIPALES REVENDICATIONS

Revendication 1

Nous demandons donc à ce que l'amélioration des conditions de pratique et de vie des artistes et des travailleur·euses culturel·les fasse partie de la Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030 et que cet objectif soit mentionné et accompagné d'actions concrètes.

Revendication 2

Nous réclamons donc que la contribution annuelle de l'agglomération montréalaise au budget du Conseil des arts de Montréal soit portée à 30 M\$ d'ici 2030 contre 21,9 M\$ en 2024 et 2025, soit une hausse annuelle de 6,5 %.

Revendication 3

Nous demandons une meilleure prévisibilité concernant la dotation annuelle de l'agglomération de Montréal au budget du CAM afin de lui permettre de mieux prévoir ses actions et son soutien au milieu culturel montréalais.